

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

**TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE**



---

**RAPPORT SUR LES DELAIS DANS  
LA CHAINE D'EXECUTION DE LA  
DEPENSE PUBLIQUE**

---

**JANVIER - 2024**

**MINISTERE DU BUDGET**

**DIRECTION GENERALE DU BUDGET**

## TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	1
<b>I. Situation des délais d'exécution en JANVIER 2024 .....</b>	<b>2</b>
<b>II. Commentaires portant sur les résultats de l'analyse .....</b>	<b>5</b>
<b>A. PHASE ADMINISTRATIVE .....</b>	<b>5</b>
1. Engagement .....	6
2. Liquidation .....	7
3. Ordonnancement/Mandatement .....	8
<b>B. PHASE COMPTABLE .....</b>	<b>8</b>
1. prise en charge comptable de la dépense : .....	8
2. Emission des ordres de virement (OV) ou de paiement (OP) : .....	9
3. Paiement .....	9
<b>III. Analyse de l'évolution des paiements par rapport aux engagements .....</b>	<b>12</b>

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des délais d'engagement.....	2
Tableau 2 : Synthèse issue de la chaîne des dépenses. ....	9
Tableau 3 : Situation des dossiers engagés par ministère/institution. ....	10
Tableau 4 : Données sur les engagements et les paiements depuis janvier.....	13

### LISTE DES FIGURES

Figure 1: EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (Octobre 2018-2024) .....	7
Figure 2 : SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2023 .....	7
Figure 3 : EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS.....	13

# INTRODUCTION

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des Systèmes Informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie et des Finances.

## I. SITUATION DES DELAIS D'EXECUTION EN JANVIER 2024

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais comme l'illustre le tableau présentant les délais d'exécution en janvier 2024.

Le tableau ci-dessous présente les différentes étapes du processus d'exécution de la dépense publique, il précise les délais impartis à chaque étape, comme l'indique l'instruction conjointe sur les délais d'engagement de la dépense.

**Tableau 1 : Situation des délais d'engagement**

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
<b>PHASE ADMINISTRATIVE</b>				
<b>I. L'ENGAGEMENT</b>				
<b>Décision d'engagement</b>				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	<b>96,5%</b> (55 dossiers sur 57 ≤ à 5 jours)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		

03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
<b>Contrôle et validation du dossier d'engagement</b>				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	<b>29,8%</b> (17 dossiers sur 57 ≤ à 4 jours)
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

	Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés
<b>III. L'ORDONNANCEMENT/LE MANDATEMENT</b>				
<b>Ordonnancement ou mandatement des dépenses</b>				

**Source :** DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence		Délais observés
<b>Points de stationnement II.</b>		<b>LA LIQUIDATION Acteurs</b>		<b>Délais de référence</b>	<b>Délais observés</b>
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	0 % (aucun dossier n'a été traité dans un	12,3%
<b>PHASE COMPTABLE</b>					
<b>Prise en charge comptable</b>					
02	par le CF Émission et prise en charge du mandat de paiement Validation du mandat de	PGT DAF			75,9% (22 dossiers sur les 29 ont été pris en charge
<b>Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses</b>				100 % (56 dossiers sur les 56 ont été	≤ 4 jours
03	03 Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur Mise en demeure du	DAF	4 jours 1 jour à compter de		56 ont été traités dans
<b>Mise en règlement</b>					
01	01 Validation et programmation du mandat de paiement Transmission du dossier physique	délégué PGT	d'engagement validé par le CF		98% (48 dossiers sur les 49 ont reçu des ordres de virement ou de paiement et ont été traités
05	05 Livraison/prestation	DAF	Dans les limites des délais contractuels		N/A
03	03 le prestataire/DNB fournisseur	Prestataire/fournisseur			
<b>Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense</b>					dans un délai ≤ 5 jours
02	02 Emission des OV/OP et mise en règlement	DAF	PGT		
04	04 commission de réception	DAF	livraison/prestation		
01	01 Réception du dossier physique de mandatement	Commission de réception	des ordres de recettes/DNB		
05	05 la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	PGT	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
02	02 Etude et émission des ordres de	Commission de réception	des ordres de recettes/DNB		
04	04 Établissement du PV de	Commission de réception	PGT		
06	06 BCRG				N/A
<b>Paiement</b>					
07	07 recettes au DAF à l'ordonnateur	DAF	recettes/DNB BCRG	la date de réception du PV de réception conforme	100% (48 dossiers sur les 48 pour lesquels les OV/OP ont été émis, été
04	04 ce BCRG du service Récupération du dossier de mandatement et dépôt à la	physique	DAF		
05	05 Paiement par la BCRG des OV/OP		BCRG	2 jours à compter de	
08	08 Certification du service fait	Ordonnateur/délégué	ordonnateur	la date de transmission du dossier	payés).
<b>Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne des dépenses</b>					

09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	<b>29,8%</b> (17 dossiers sur 57 % ≤ à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
<b>Contrôle de la liquidation</b>				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	<b>66,7%</b> (2 dossiers Sur 3 ≤ à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	<b>0%</b> (aucun dossier sur les 3 n'a été traité dans un délai < à 1 jour)

## II. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES RESULTATS DE L'ANALYSE

### A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement ou du mandatement.

En janvier 2024, 57 projets d'engagement ont été initiés contre 1 076 au mois de décembre 2023. Le nombre d'engagement validé par les Contrôleurs Financiers fait 57 dossiers, dont 17 respectant le délai de traitement de 4 jours, soit 29,82% des dossiers reçus par les Contrôleurs Financiers. Ainsi 40 des projets d'engagement reçus

sont restés encours de traitement dans le circuit de la dépense après le délai imparti. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période à 57 dossiers, pour 3 validations, soit 5,26% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 56 dossiers ont été transmis par les DAF, parmi ceux-ci, tous ont été traité dans le délai, soit 100%.

---

## **1. ENGAGEMENT**

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties, qui sont :

- l'initiation de l'engagement ;
- la transmission au Contrôleur Financier ;
- la réception par le Contrôleur Financier ;
- la validation du projet d'engagement par le Contrôleur Financier.

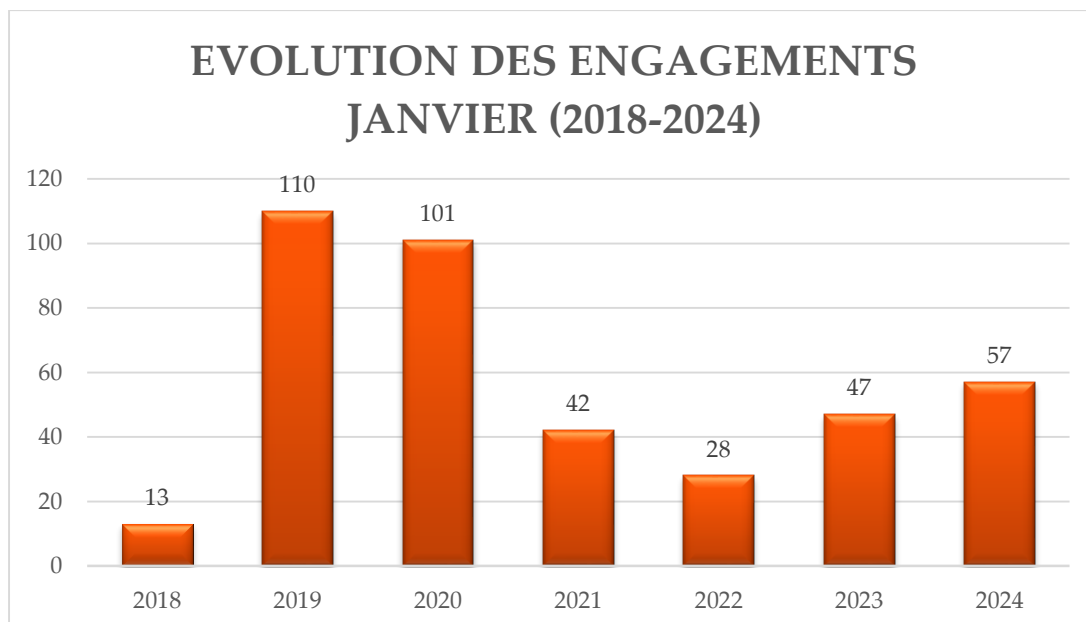
Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et la transmission à la Direction Nationale du Contrôle Financier est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de janvier 2024, 57 projets d'engagement ayant été initiés sur la chaîne des dépenses, contre 1 076 au mois de décembre, soit 1 019 dossiers de moins pour la période. Ainsi 55 ont été engagés dans les délais requis, soit 96,5%, contre 794 dossiers faisant 77,2% des engagements en décembre. Ainsi, pour les 2 projets d'engagement restant, et qui n'ont pas respecté le délai, ils devraient être traités entre 6 et 41 jours, à compter de l'initiation de la procédure d'engagement.

Ainsi, les projets d'engagement non transmis aux Contrôleurs Financiers dans les délais au mois de janvier 2024 sont au nombre de 2, le ministère n'ayant pas respecté ce délai est le Ministère de la Défense Nationale pour 2 dossiers contre 39 engagements.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers traité et validé fait 57 dossiers engagés au compte du mois de janvier.

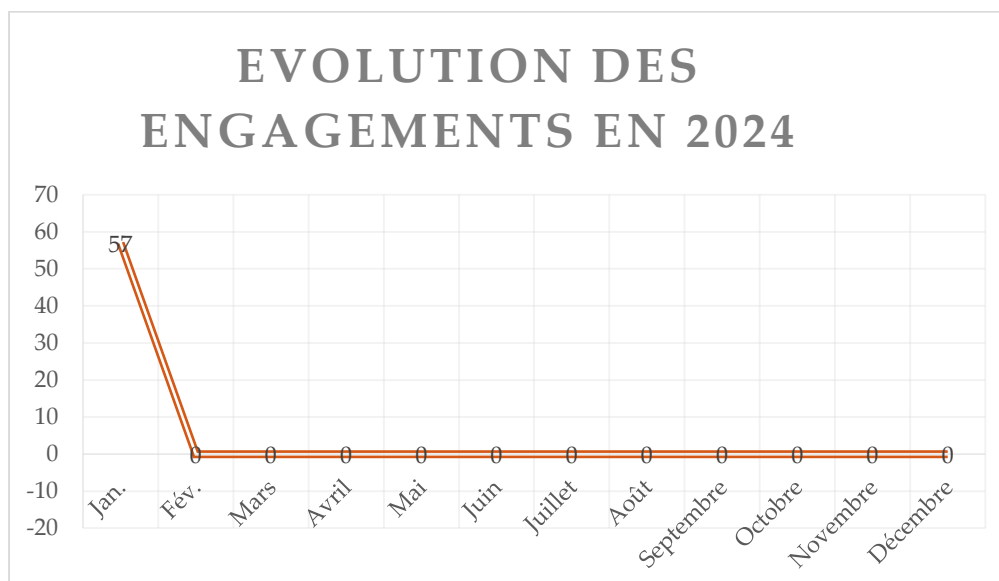
Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux mois de janvier des sept (7) dernières années depuis 2018, suivi de celui de l'évolution des engagements au courant de l'année 2024.

**Figure 1: EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (Janvier 2018-2024)**



**Source :** DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

**Figure 2 : SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2024**



**Source :** DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

---

## **2. LIQUIDATION**

Quant à la liquidation, la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;
- La transmission du projet de liquidation au Contrôle Financier ;



- La réception du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un premier délai de cinq (5) jours au maximum pour la création et la transmission et quatre (4) jours pour la validation.

Ainsi, pour ce mois de janvier 2024, pour 57 projets de liquidation initiés par les pools financiers des ministères et institutions, tous ont été traités entre 1 et 19 jours. Parmi ceux-ci, aucun projet de liquidation n'a été validé hors du délai de 5 (cinq) jours.

Au compte du mois de janvier 2024, seulement 57 dossiers de liquidation ont été réceptionnés par les CF, tous ont été créés et transmis dans les délais par les DAF, représentant 100% des projets de liquidations initiés pour le mois.

A noter que les actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous sur la chaîne informatisée des dépenses.

---

### **3. ORDONNANCEMENT/MANDEMENT**

Au mois de janvier 2024, les DAF des différents ministères et institutions ont reçu 56 dossiers liquidés par les CF, sur ces dossiers transmis pour ordonnancement ou mandatement, tous ont été traités en moins de 5, c'est à dans le délai, soit 100% pour la période, soit 27,25 points de pourcentage de plus sur l'ensemble des ordonnancements du mois de décembre 2023.

## **B. PHASE COMPTABLE**

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, de l'émission des ordres de virement ou de paiement et du paiement de la dépense par le Comptable Public.

---

### **1. PRISE EN CHARGE COMPTABLE DE LA DEPENSE :**

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. Ainsi 29 dossiers ont été pris en charge au compte du mois de janvier.

## 2. EMISSION DES ORDRES DE VIREMENT (OV) OU DE PAIEMENT (OP) :

L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours, ainsi, en janvier, les Comptables Publics ont reçu 49 mandats de paiements, dont 48 ont bénéficié d'émission des OV/OP en 2 jours et le dernier entre 97 et 107 jours, ce qui fait 49 émissions en janvier.

## 3. PAIEMENT

Concernant les paiements à la BCRG, ils ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais (vu que ces traitements sont effectués hors chaîne des dépenses). Toutefois, une programmation en amont de la chaîne des dépenses (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer.

Cependant, il ressort que, des 49 dossiers qui ont bénéficié d'un OV ou OP, 48 ont été payés au mois de janvier 2024.

Ci-dessous le tableau 2, qui présente la synthèse issue de la chaîne des dépenses et le tableau 3, récapitulatif de la situation des dossiers engagés par Ministère et Institution :

**Tableau 2 : Synthèse issue de la chaîne des dépenses.**

<b>MINISTERE DU BUDGET</b> Direction Nationale des Systèmes Informatiques		<b>Délais de traitement des dossiers dans les différents          points de stationnement en          Janvier 2024</b>								<b>REPUBLIQUE DE GUINEE</b> Travail - Justice - Solidarité Lundi, 5 Février 2024		
PHASE INTERVALLE	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT						PAIEMENT		
	Décision d'engagement t DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	55	57	17	7	2	2	56	51	4	22	48	9
3-4					1	1		5	5	5		
5			2									
6-8	2		5	10					9			4
9-19			25	3					2			
20-30			8	37					36	2	1	35
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>29</b>	<b>49</b>	<b>48</b>

**Source :** DNSI/Chaîne des dépenses

**Tableau 3 : Situation des dossiers engagés par ministère/institution.**

Ministère /Institution	Janvier	Décembre - Janvier	Part
Présidence de la République	0	0	0,00%
Primature	0	0	0,00%
Ministère de la Défense Nationale	39	39	68,42%
MATD	0	0	0,00%
M Sécurité Protection Civile	0	0	0,00%
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	0	0	0,00%
Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	0	0	0,00%
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	0	0	0,00%
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	0	0	0,00%
Ministère du Travail et de la Fonction Publique	0	0	0,00%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	1	1	1,75%
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0	0	0,00%
Ministère des Mines et de la Géologie	0	0	0,00%
Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	0	0	0,00%
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	0	0	0,00%
Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	0	0	0,00%
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0	0	0,00%
Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	0	0	0,00%

Ministère /Institution	Janvier	Décembre - Janvier	Part
Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	0	0	0,00%
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	0	0	0,00%
Ministère de l'Information et de la Communication	0	0	0,00%
Ministère de la Jeunesse et des Sports	17	17	29,82%
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>100,00%</b>

**Source :** Chaîne des dépenses

**Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense.**

Une attention particulière doit être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui devrait suivre la transmission électronique, car le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent Comptable Central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **57** décisions d'engagement signées par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), tous ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Sur les **57** projets d'engagement reçus par les Contrôleurs Financiers, tous ont été validés pour la période.
- Sur les **57** dossiers validés par les Contrôleurs Financiers, tous ont encore été transmis pour la liquidation.
- Sur **57** projets de liquidation, seulement **3** dossiers ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.

- Sur les **3** dossiers réceptionnés par les Contrôleurs Financiers au compte du mois de janvier 2024, **3** ont été liquidés, et **56** dossiers ont été transmis aux DAF, étant donné qu'il n'y avait que **3** initialement déposés à cette étape.
- Ainsi sur **3** projets de liquidation, **3** dossiers ont été validés par les Contrôleurs Financiers pour la période mais **56** ont été reçus par les DAF.
- Après la validation des dossiers, les contrôleurs financiers ont déposé en retour **56** au lieu de **3** qui avaient été validés à l'étape précédente, comme l'indique la chaîne des dépenses.
- Pour **56** dossiers déposés pour ordonnancement ou mandatement, tous ont été déposés au Payeur Général du Trésor, mais seulement 29 ont fait l'objet de prise en charge par les Comptables Publics.
- Sur **29** prises en charge comptable, **49** dossiers ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) ou d'Ordre de Paiement (OP) et **48** ont été payés, sachant qu'habituellement en cette période de l'année l'exécution des dépenses n'a pas débutée pour l'exercice en cours. Ainsi, seulement les urgences d'ordre sécuritaires et sociales et les dépenses de souverainetés sont payées, ce qui explique ce faible niveau d'exécution au compte du mois de janvier 2024.
- En somme, sur les **57** projets d'engagement, **48 dossiers** ont été payés au titre du mois de janvier, contre **1 076** projets d'engagement et **32** paiements en décembre 2023.

### III. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PAIEMENTS PAR RAPPORT AUX ENGAGEMENTS

Une attention particulière est portée sur la corrélation entre les engagements et les paiements en ce début d'exercice 2024. Cette analyse révélera le comportement des paiements par rapport aux engagements tout au long de l'année.

La **figure N°3** ci-dessous présente l'évolution des paiements par rapport aux engagements, elle donne une aptitude réelle représentant la courbe des paiements à côté de celle des engagements au cours de l'année.

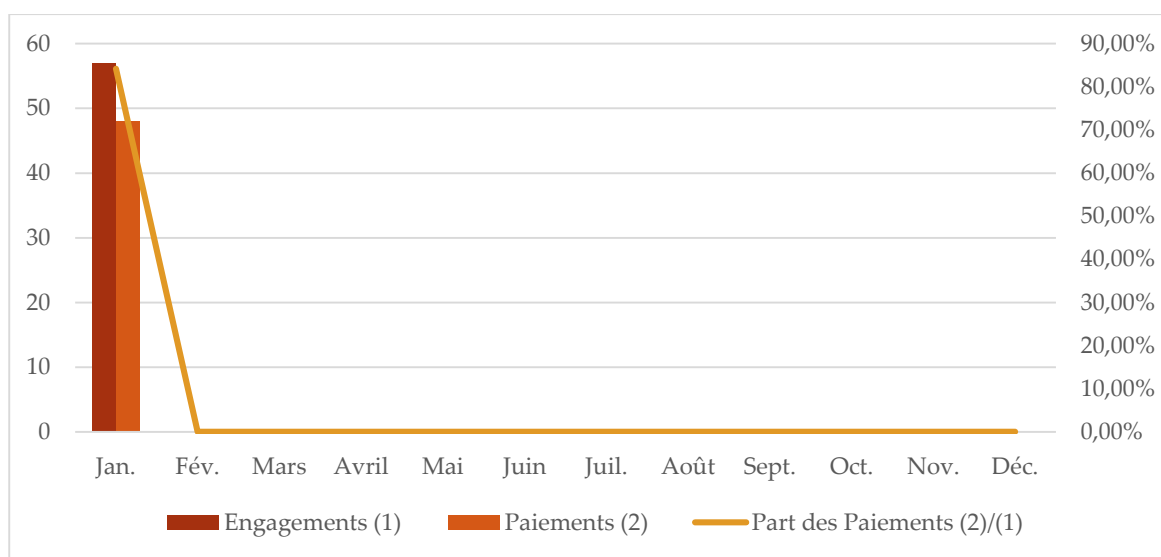
Ainsi, l'Etat a payé 84,21% de toutes les dépenses engagées en janvier, en d'autres termes, il a pu honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires et fournisseurs.

**Tableau 4 : Données sur les engagements et les paiements en janvier.**

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Engagements (1)	57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements (2)	48	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des Paiements (2) / (1)	84,21%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Source :** DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

**Figure 3 : EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS**



**Source :** DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

## CONCLUSION

A l'issue des analyses, il a été observé globalement une nette progression des engagements, comparativement à ceux de décembre 2023. Contrairement à d'autres périodes de l'année, nous apercevons aussi une légère évolution des paiements en rapport avec les engagements. En janvier, le nombre de dossier déposé et traité est habituellement faible, en raison, à cette période de l'année (tout début de l'exercice), seulement les dépenses de souverainetés et des dépenses à caractères d'urgences sont payées. Ce qui, en somme explique ce faible taux d'engagement et de paiement pour certains départements et institutions, ou absolument aucun pour d'autres.

**Ahmed Karifa DIAWARA**

**Pièces jointes :**

- *Tableau de synthèse des délais (5 pages) ;*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère et institutions (2 pages couvrant toutes les sections budgétaires) ;*
- *Tableau récapitulatif des engagements et paiements depuis janvier. (1 page).*
- *Trois (3) graphiques.*